



COMPTE RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 31 AOUT 2012

A l'ordre du jour :

- 1- Approbation du PV du CTL du 6 mars 2012
- 2- Point d'étape budgétaire
- 3- Transfert d'emplois de la CMI et de la CMIB à la DISI Ouest
- 4- Bilan de la campagne Impôt sur le revenu (**Reporté à un prochain CTL**)
- 5- Bilan de l'expérimentation RIALTO
- 6- Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie du Palais
- 7- Calendrier du dialogue social du second semestre 2012
- 8- État de suivi des demandes formulées par les Organisations Syndicales lors des précédents CTL
- 9- Questions diverses

➔ POINT D'ÉTAPE BUDGÉTAIRE

La Direction nous a fait une présentation de l'exécution budgétaire au 30 juin 2012.

La CGT est intervenue sur le poste nettoyage qui est en forte augmentation suite au non remplacement des personnels « Berkani » lors de leurs départs en retraite. C'est en effet à la société Onet que le nettoyage de la DGFIP est confié.

Nous sommes encore une fois intervenus pour dénoncer la « manière » dont le personnel est traité dans cette société. Un collègue de Pontivy nous a alerté sur la prochaine réduction drastique des horaires consacrés au ménage sur le site : de 7 heures et demie par jour il ne restera que 5 heures réparties entre 2 femmes de ménage (au lieu de 3) pour une surface inchangée !

La Direction nous dit ne pas avoir la main sur la gestion d'ONET mais elle a la possibilité d'appliquer des pénalités lorsque le contrat n'est pas rempli, elle ne l'a jamais fait. Elle craint les conséquences négatives pour le personnel mais si la société n'est pas sanctionnée, rien ne changera

jamais. La DGFIP est le donneur d'ordre à ONET, en cela elle porte une responsabilité sur les conditions de travail du personnel d'ONET.

En fait, ces réductions d'heures de ménage sont la conséquence d'un marché national qui a été revu à la baisse financièrement. En attendant, ce sont les conditions de travail de ces salarié-e-s qui sont très difficiles et la propreté et l'hygiène des locaux où exercent les agents de la DDFIP du Morbihan ne sont pas forcément assurées correctement partout.

Concernant les projets de travaux en cours, il n'y a aucune marge de manœuvre. Pour le SIE Lorient Nord, l'ergonome du Ministère interviendra de septembre à décembre 2012. Les travaux seraient réalisés en 2013 avec une recherche de co-financement avec le CHS.

Le budget 2012 est « contraint », « la recherche d'économie est une donnée constante », que nous réserve le budget 2013 ?

➔ TRANSFERT D'EMPLOIS DE LA CMI ET DE LA CMIB À LA DISI OUEST

Depuis le 1er septembre 2011, l'unification de l'organisation des équipes d'assistance informatique de la DGFIP est opérationnelle avec la mise en place d'une nouvelle organisation de l'assistance de proximité au sein des directions des services informatiques (DISI) créés à cette même date. Ces directions assurent le pilotage de l'activité et la gestion des fonctions support des établissements informatiques (ESI).

Dans chaque département, le regroupement des équipes CMI et CMIB a donné naissance aux Cellules Informatiques Départementales (CID), qui en reprennent l'intégralité des missions, quelle que soit la filière d'origine des agents et matériels considérés. Le pilotage fonctionnel de ces équipes est confié aux nouvelles DISI.

Pour le Morbihan, le rattachement hiérarchique de la CID 56 à la DISI de Nantes (dont dépend l'ESI de Rennes) se fait au 1er septembre 2012.

Au cours de ce CTL, la CGT est intervenue pour dénoncer la lourdeur des procédures d'intervention. Les collègues en poste dans les directions départementales ont pour habitude de répondre aux sollicitations de leurs collègues dans un délai extrêmement rapide (voire immédiatement). Les nouvelles règles de l'assistance exigent d'appeler préalablement l'assistance téléphonique qui enverra, si besoin, la CID sur place pour intervention (dans un délai de 48 h maximum) : une véritable usine à gaz !

La Direction Générale diminue les moyens donnés à l'assistance alors que tous les jours dans les services, les agents ont besoin d'une informatique performante.

De plus, les collègues du Morbihan verront leur

dialogue social « de proximité » géré en dehors de leur département d'affectation (le service du personnel est à Rennes qui fait le lien avec le pôle de la DISI à Nantes !).

La création des DISI complique le dialogue social sachant que les CAP et les CTL se tiennent exclusivement à Nantes et que le CHS tourne sur les différents ESI.

Les implantations « physiques » des agents restent les mêmes pour le moment, c'est à dire Lorient, la TG et la Cité mais l'objectif, à terme, est la fusion fonctionnelle et le rassemblement des équipes (dans le cadre du futur projet Troadec ?). A noter qu'il y a un poste vacant à la CMI, il sera pourvu par la DISI... ou pas!

Le Directeur de la DISI viendra dans le Morbihan à la mi-septembre pour rencontrer les agents et apporter des précisions.

Vote : CONTRE à l'unanimité (CGT, CFDT, SOLIDAIRES FP et FO)

➔ BILAN DE L'EXPÉRIMENTATION RIALTO INVESTIGATIONS

*Rappel du contexte : Entre 2008 et 2009, un groupe de travail national s'est penché sur les caractéristiques essentielles et la méthodologie des opérations de contrôle fiscal externe permettant de garantir une action de qualité, « un contrôle dans les règles de l'art ». Les conclusions de ce groupe se sont traduites par le développement informatique d'un module intégré à l'application RIALTO. L'expérimentation a débuté le 4 novembre 2010 auprès de 40 brigades territoriales, **dont une brigade à Vannes**, et la DVNI. Ce module répond également à une recommandation de la Cour des Comptes sur le besoin de traçabilité des opérations de contrôle sur place*

La CGT regrette qu'il n'ait pas été réalisé de bilan au niveau local, le document de travail présenté est une restitution nationale. Le bilan tiré de l'expérimentation est globalement positif. Quelle

surprise !

Nous avons interrogé les collègues vannetais qui expérimentent cette application. Le premier reproche concerne la lenteur de l'application

entre les différentes pages.

C'est un outil structurant qui alourdit le travail des vérificateurs et des chefs de brigade. Il est totalement inadapté pour les vérifications ponctuelles (VP). S'il apparaît utile pour les jeunes agents, les vérificateurs ayant de l'expérience le jugent trop structurant, peu utile et dans certains cas infantilisant.

Il apparaît qu'il ne renforce pas le dialogue professionnel entre le chef de brigade et le

vérificateur à partir du moment où il existait déjà.

Plusieurs collègues craignent qu'il soit un outil de surveillance, la direction dément... à voir...

L'expérimentation continue, les vérificateurs et le chef de brigade sont appelés à faire remonter leurs observations afin d'améliorer l'outil. Pas de généralisation pour le moment. Le module sera étendu aux DIRCOFI en 2013.

➔ **MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA TRÉSORERIE DU PALAIS**

Le chef de poste demandait une extension des horaires de fermeture c'est à dire la fermeture le vendredi matin en plus du vendredi après midi soit 24h d'ouverture au lieu de 27h par semaine (à partir du 1/9/2012).

Cette demande est dictée par les grosses difficultés du service qui, au 1er septembre 2012 a un effectif réel de 2 agents au lieu de 4 !

L'équipe de renfort interviendra tout le mois de septembre. A compter du 1er octobre, le renfort sera sur place du lundi au jeudi et le travail sera fait sur le continent à Vannes le vendredi. La

Direction dit que sur Helios, le télétravail est possible.

Malheureusement, il ne faut pas compter sur le remplacement des postes vacants avant juin 2013. Une demande de poste spécifique a été faite pour ce service.

Vote: CONTRE : CGT, CFDT, SOLIDAIRES F.P. - Abstention : FO

➔ **CALENDRIER DU DIALOGUE SOCIAL DU SECOND SEMESTRE 2012**

Le calendrier fourni pour ce CTL prévoyait l'examen avant la fin de l'année de la réorganisation des IFU du SIE de Lorient Sud, c'est apparemment prématuré. Ce point sera revu début 2013.

L'examen de la modification du nombre de brigades de vérifications à Vannes nous avait surpris. La direction nous a informé que ce n'était plus à l'ordre du jour, alors pourquoi l'avoir inscrit ?!

D'ici la fin de l'année, nous aurons à examiner, entre autres, le bilan de la notation 2012, la présentation de la mise à jour du DUERP, le bilan et le plan de formation professionnelle, les ponts imposés dits « naturels » 2013, le bilan et plan d'action du CHS, le tableau de bord de veille sociale, le bilan de la campagne IR et un CTL sur la situation de l'emploi (= suppressions !).

Si vous avez des observations à nous faire remonter sur ces différents sujets, n'hésitez pas.

Vos élus CGT en CTL :

Christophe RISSEL
Stéphane GALLAIS

Anouk LE CLOEREC
Loïc SPEGAGNE